



Colloque

Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

FIGEAC, 4 et 5 juin 2015

Atelier C : Éviter la politisation, se dépolitiser ?

L'APPRENTISSAGE D'UNE POLITIQUE CONSENSUELLE : LE CAS DES CONSEILS MUNICIPaux D'ENFANTS

Damien Boone

Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS - UMR 8026) CNRS, Lille2

Contact : damien.boone@yahoo.fr

La question de l'engagement et de la participation des « jeunes » est régulièrement soulevée dans le débat public, en des termes souvent normatifs enjoignant à la nécessaire participation d'une population considérée comme politiquement en retrait. À ce titre, au même titre que d'autres instances qui ont éclos depuis une vingtaine d'années au niveau municipal en France (conseils de quartiers, conseils d'anciens, conseils d'étrangers...), les conseils municipaux d'enfants (CME) se présentent avec un double objectif : permettre à leurs membres (généralement scolarisés en CM1 et CM2, soit entre 9 et 11 ans) de s'exprimer sur des problèmes qui les concerneraient directement, et servir d'apprentissage politique en se frottant à une citoyenneté « grandeur nature », afin de s'exprimer sur des idées qu'ils souhaitent défendre. Les CME sont dès lors présentés par leurs promoteurs comme une « première expérience citoyenne », une « école de la démocratie », une « innovation démocratique¹ », susceptible de contribuer à surmonter la « crise de la représentation », réelle ou supposée.

Les CME ne relèvent d'aucune obligation ou incitation juridique, et il en existe aujourd'hui environ 2000 sur le territoire français. Ils se présentent avec l'ambition de réhabiliter les enfants en tant qu'acteurs de leur ville et de permettre l'expression de leurs droits, en se réclamant des textes juridiques fondateurs à cet égard, notamment la Convention internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

En tant qu'instrument de politique publique, les CME s'inscrivent dans une généalogie ancienne, du projet de parlement de jeunes sous la responsabilité d'un Commissariat à la Jeunesse en 1944 (Rossini, 2003), à diverses initiatives isolées influencées par la mouvance de Freinet ou par des réseaux d'éducation populaire, qui tentent localement de lancer des modes de participation innovants avec les enfants (Koebel, 1997). La naissance « officielle » des CME sous leur forme actuelle en France remonte à 1979, suite à une réunion du centre socio-culturel de la commune de Schiltigheim (Bas-Rhin), consacrée à l'avenir de sa zone industrielle. La municipalité a fait réaliser une enquête pour connaître les attentes des habitants dans laquelle a été amenée la question de la place réservée aux enfants dans la municipalité, et le directeur du centre socio-culturel aurait soufflé l'idée de créer un conseil municipal pour enfants². Si les initiatives visant à créer des CME sont restées marginales dans les années 1980, la création de deux associations en 1987, l'association nationale des conseils

1 CHAMPREDON Michel, *Les conseils d'enfants et de jeunes*, Dossiers d'experts, Éditions « La lettre du cadre territorial », mai 1998, quatrième de couverture.

2 La désignation de Schiltigheim comme ville pionnière des formes actuelles de CME relève en partie d'une décision arbitraire des promoteurs desdits conseils, liée au contexte de l'Année Internationale de l'Enfance

municipaux d'enfants et la Convention des villes pour les conseils de jeunes, dont la fusion donna naissance en 1991 à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), favorise la promotion et le développement des CME sur le territoire français.

Les CME laissent ainsi penser *a priori* qu'ils constituent le lieu idéal de l'expression des capacités politiques enfantines, dont la sociologie politique a montré qu'elles apparaissaient de façon précoce, pour peu qu'on adopte une méthodologie adéquate pour les déceler, en utilisant des critères d'identification du politique plus souples que ceux traditionnellement utilisés pour déterminer le degré de compétence politique des individus « ordinaires » (Joignant, 2002 ; Boone, 2013). Il est alors possible d'identifier des idées, des opinions politiques et des représentations socialement différenciées sur le monde ; qu'on les appelle « compétences enfantines » (Rayou, 1999 ; Throssell, 2012), ou « sens social » (Zarka, 1999), elles constituent des rapports proprement enfantins au monde politique, celui-ci se caractérisant notamment par une dimension conflictuelle dont il convient d'analyser les logiques de formation (Leca, 1971 ; Duchesne, Haegel, 2004 ; Hamidi, 2010). Tout laisse *a priori* croire que les rapports sociaux différenciés au monde mis en exergue par ces recherches sont permis par la façon dont les enfants sont « sensibilisés » à la structure, puisque certains des éléments de cette « sensibilisation » paraissent « évidemment » politiques, comme le recours à une élection ou l'organisation d'une campagne électorale, basée sur des programmes. De la même manière, la participation à l'action publique pourrait impliquer des débats contradictoires basés sur des représentations du monde variables, sachant que celles-ci peuvent déjà s'exprimer à l'âge qu'ont les membres des CME.

Comment étudier la socialisation politique des enfants ? **La délimitation même du champ d'investigation est souvent objet de controverses** : entre les définitions restrictives du politique privilégiées par les chercheurs américains et les définitions extrêmement élargies héritées des travaux de sociologie critique, les travaux de socialisation politique ne semblent pas s'engager sur la voie d'une définition commune de ce qu'est le politique. Pour ma part, j'ai **déterminé un indicateur de repérage du politique**, qui se devait d'être souple et étendu pour des enfants, dans le sens où il serait intelligible en prenant en considération des éléments du monde social tel qu'il se présente à leurs yeux. En effet, pour des enfants, éloignés du champ politique spécialisé, il ne s'agit donc pas de repérer chez eux la politisation à leur capacité à opiner sur leur opinion de Jean-François Copé ou sur la politique gouvernementale en matière de recherche. **Pour des enfants, il est nécessaire de recourir à une vision plus**

souple de la politique, sous peine de faire le constat inévitable de leur exclusion des questions politiques.

J'ai préféré parler de socialisation *au* politique, plutôt que de socialisation *à la* politique, dans la mesure où la première acception, plus large, prend en considération des éléments généraux faisant appel à des principes d'arbitrage qui ne nécessitent pas forcément de maîtriser des connaissances sur le champ politique, ce qu'a plutôt tendance à prendre en considération une socialisation *à la* politique.

En me référant aux travaux récents de Sophie Duchesne, Florence Haegel, Nina Eliasoph ou Camille Hamidi, qui ont toutes été confrontées à la nécessité de recourir à des modes de repérage du politique éloignés de la sphère institutionnelle, j'ai considéré que les enfants mobilisent des compétences politiques à partir du moment où se manifeste(nt) un ou plusieurs des phénomènes suivants :

1) L'expression ou l'identification de divergences, de rapports de force, entre des personnes ou des groupes qui poursuivent des buts opposés voire contradictoires (ou l'expression de convergences entre des personnes et des groupes qui poursuivent des buts communs), ce que l'on peut classer sous l'étiquette de *conflictualité* ;

2) L'appel à des principes d'arbitrage qui transcendent les situations concrètes vécues sur l'instant, afin de mettre en ordre des situations identifiées comme conflictuelles ou de réguler des relations entre groupes de personnes. Nous pouvons nommer ce processus *montée en généralité* ou *désingularisation* ;

3) Je conserve les références à la vie politique institutionnelle (partis, personnalités...) comme un indicateur essentiel de l'identification du politique, mais que l'on imagine moins répandu chez les enfants, et, en tous les cas, largement étudié pour d'autres populations.

Cette communication part d'un paradoxe : selon leurs promoteurs, les Conseils Municipaux d'Enfants (CME) se présentent avec les objectifs politiques présentés plus haut ; **Pourtant, il serait plus judicieux de voir dans les activités des CME un évitement systématique du politique**, pour reprendre le titre d'un ouvrage de Nina Elisoph, par lequel les enfants renoncent à thématiser leurs expériences dans une perspective politique, alors même que les questions qu'ils soulèvent indiquent que leur environnement ne les laisse pas indifférents.

Ce que je souhaite développer aujourd'hui, et qui est illustré l'épisode de terrain ci-dessous, c'est le type de socialisation politique à l'œuvre dans les CME. À rebours d'une définition du politique qui considère ce domaine comme un lieu avant tout caractérisé par des conflits, je montrerai que les enfants qui les fréquentent y sont exposés à une *socialisation politique au consensus*, qui prend sa source dans diverses formes de *dépolitisations*. Concrètement, dans les CME, ces indicateurs de repérage du politique ne permettent d'identifier que très ponctuellement et à la marge des paroles ou activités politiques : les *références à la politique institutionnelle y sont rares ; la conflictualité quasi-inexistante, au profit de la défense de causes consensuelles, portées par des enfants dont on ignore les différences sociales ; les montées en généralité bannies, et ce afin de favoriser des actions qui sont des réponses immédiates, et à portée, de problèmes donnés. Loin de constituer une arène rythmée par des prises de parole contradictoires, les réunions entre enfants élus constituent des moments au cours desquels l'ambiance est paisible (si l'on excepte les « écarts » comportementaux) et où le fait de s'opposer à l'un de ses collègues, défendre un point de vue argumenté, exprimer des représentations sur le monde apparaissent souvent incongrus. Les séances de travail et a fortiori les représentations publiques des enfants se font dans un ambiance étonnamment policée et calme, qui laisse peu de place à l'expression de différences, de conflits, de débats, de montées en généralité, en somme de tout ce qui peut constituer une parole politisée, selon les éléments de repérage de cette parole que j'ai fournis.*

Comment expliquer ce décalage entre des objectifs affichés – « un apprentissage de la citoyenneté », « une démocratie grandeur nature », « une étape vers l'intégration du monde politique » – et ce qui s'y passe concrètement, où tout semble être organisé pour qu'y règne un consensus généralisé sur les questions à évoquer, les solutions à leur apporter, les discussions à mener ?

Plusieurs éléments, relevant de différents registres, permettent de répondre à cette question, et je m'attarderai ici sur l'un d'eux : il s'agit du domaine d'action privilégié - le monde associatif - et la manière dont il est investi.

Cette communication est issue d'une thèse soutenue en 2013, qui étudie notamment deux CME différents dans leur organisation et les moyens dont ils disposent. L'un est relativement ancien (créé en 1999), tandis que l'autre est né en 2009. Les élections se déroulent dans le cadre scolaire. Nous avons assisté, comme observateur, aux séances de ces

CME durant près de quatre ans. Pour compléter ces observations, près de 200 entretiens ont été faits avec les acteurs des CME, enfants et adultes.

1. Le CME de Risselle³, grande ville du Nord, a été créé en octobre 1999. Il représente les enfants inscrits dans les classes de CM1 et de CM2 des écoles publiques et privées de la ville, et les enfants de 9 à 11 ans adhérents des maisons de quartier, sans distinction de nationalité. Il est en réalité la fédération de dix CME correspondant aux dix quartiers administratifs de la ville. Ainsi, les enfants élus sont les représentants de leur quartier. Aussi, selon les quartiers, les profils sociaux des enfants sont variables⁴. Institutionnellement, le CME relève de la Direction de la démocratie participative et de la citoyenneté de Risselle et est animé par trois animatrices territoriales : Emma, Léa et Zoé. Une élue municipale est déléguée au CME.

2. Le CME de Fringalant, une commune péri-urbaine du Nord de 4 000 habitants où habitent majoritairement des classes moyennes supérieures⁵, a été créé plus récemment : les premières élections ont eu lieu en décembre 2009 et ont été initiées par la nouvelle majorité de gauche élue en 2008. Ses électeurs sont les enfants résidant la commune et inscrits en CE2, CM1 et CM2. Sont éligibles les enfants résidant la commune et inscrits en CM1 et CM2. Le mandat est de deux ans et le CME est renouvelé par moitié chaque année pour remplacer les élus partis en 6e. Institutionnellement, le CME relève de l'adjointe à la citoyenneté, à la démocratie participative et au logement, Mme Leclercq. Une animatrice est chargée de mener les réunions.

Le 21 mars 2012, je me rends à l'hôtel de ville de Lille où des élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se trouvent à l'occasion de la journée mondiale contre le racisme. Des associations nationales sont représentées telles que la LICRA, le MRAP, l'UNICEF, SOS-Racisme, la LDH, le Théâtre de l'opprimé... Les responsables du CME lillois organisent ponctuellement des rencontres avec des militants associatifs pour sensibiliser les enfants à la cause qu'ils défendent. Chaque association dispose d'un stand, où les militants mettent à disposition du public des dépliants présentant les objectifs de l'association, et la lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination. Les représentants du MRAP distribuent des autocollants ; ceux de SOS-Racisme apprennent aux enfants à faire des gâteaux ; ceux de la LDH proposent quant à eux un jeu de l'oie dont les questions portent sur des situations concrètes (« *Sur le trajet de l'école, "un grand" fait un doigt d'honneur en direction de Sammy. On parle alors : de camaraderie ? D'incivilité ? D'humour ?* ») ou des événements historiques (« *L'hymne national français est La Marseillaise. Elle a été composée par : Johnny Hallyday ? Rouget de l'Isle ? Lorie ?* »). En me baladant entre les différents

3 Tous les noms (lieux et personnes) ont été modifiés.

4 Selon l'INSEE, le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en 2011 y était de 21 230 €, le pourcentage de foyers fiscaux imposables y était de 52% la même année.

5 Le site de l'INSEE indique que le revenu net moyen déclaré par foyer fiscal en 2011 y est de 31 113 €, le pourcentage de foyers fiscaux imposables de 68,5%

stands, je croise Inga et Gabrielle, que je connais depuis quelques mois. Toutes les deux ont onze ans et sont en classe de sixième. En m'apercevant, elles m'abordent spontanément :

Inga : « *Damien ! J'ai pensé à toi parce que c'est bientôt les élections !*⁶

Moi : *Ah ! Et alors, tu voterais pour qui ?*

Inga : *Moi c'est François Hollande !*

Gabrielle : *Oui, moi aussi, je suis PS !*

Moi : *Et alors pourquoi vous êtes pour le PS ?*

Inga : *Parce que Nicolas Sarkozy, c'est le paysan... euh ! Le paysan ! Le président des riches. Il fait trop de choses euuuh... Par exemple la réforme des retraites...*

Gabrielle : *Y a des choses avec lesquelles on n'est pas d'accord !*

Inga : *Par exemple, comme moi je viens de Guyane, il avait dit en 2007, *bui*, on va revenir, il est juste revenu pour sa nouvelle campagne !*

Gabrielle : *Il dit : *bn va changer, bn va faire beaucoup de choses.* et maintenant ben...*

Inga : *Et maintenant c'est plutôt *hidez-moi* !*

Gabrielle : *Dans la campagne, des fois on a l'impression qu'il dit qu'il va changer les choses, alors qu'en 5 ans, il a rien changé !*

Inga : *Voilà ! Il a plutôt empiré euh...*

(...)

Moi : *Et donc qu'est ce vous souhaiteriez qui change ?*

Inga : *Déjà, on est là contre le racisme, parce que quand même... Là y a des affiches où on dit les contrôles routiers par rapport aux couleurs. Faut que ça change. Et aussi, ben, la réforme des retraites, ça serait bien que ça existe plus.*

Gabrielle : *Et aussi ce serait bien qu'ils remettent les 200 postes d'instituteurs qui ont été enlevés, parce que moi ça concerne 2 professeurs de mon école et... Ce sont les plus compétents, mais c'est ceux qui sont arrivés en dernier, et je trouve que ça ne se fait pas du tout.*

Inga : *Non mais y a des enfants qui ont pleuré, on essaye de faire des pétitions, on essaye de faire beaucoup de choses, parce que nous, c'est nos profs les plus sympas, et en plus, c'est ceux qui étaient les plus compétents ».*

La conversation continue encore quelques minutes puis je poursuis mes observations. Plus tard, je rencontre Caroline T., animatrice du CME, qui m'interpelle, visiblement en colère : « *dis, des enfants sont venus me voir, tu leur demandes quelles sont leurs préférences ou je sais pas quoi ?* ». Je rappelle les raisons de ma présence puis, sommé de me justifier, j'explique que la discussion avec Inga et Gabrielle évoquait la campagne présidentielle en cours, et que le sujet avait été amené par les jeunes élues. « *Bon, on s'entend bien hein, merci, le CME est apolitique et le restera* », conclut-elle.⁷

Cet extrait d'observation permet de saisir l'objet auquel je m'attacherai dans cette communication. Inga et Gabrielle me démontrent leurs capacités à formuler une préférence dans un contexte électoral, en se basant à la fois sur des expériences personnelles concrètes et

6 Le premier tour de l'élection présidentielle a en effet lieu dans moins d'un mois.

7 Note d'observation, 21 mars 2012.

sur certains éléments de repérage factuels de la campagne politique en cours (présidentielle). Ainsi, elles viennent infirmer le mythe de « *l'innocence politique des enfants*⁸ ». Caroline me rappelle toutefois sèchement l'inopportunité d'avoir un tel échange avec les deux jeunes élues : ce ne serait ni le lieu ni le moment car le CME est « *apolitique* ». Son propos s'inscrit plus largement dans des discours considérant que les enfants ne sont pas habilités à produire une parole mettant en débat les fins et les principes généraux de la vie collective, dans la mesure où la politique leur serait « par nature » étrangère. Cette conception m'a été maintes fois rappelée par les adultes présents sur mon terrain : animatrices, comme ici Caroline, mais aussi élus, instituteurs, et parents d'élus. En résulte une vision apolitique de l'enfance, et une méfiance vis-à-vis de toute proximité avec le champ politique. Cette proximité est dans ce cadre envisagée comme porteuse potentielle d'un risque d'hétéronomie et de connotation négative qui risquerait de susciter la réprobation. La seule évocation du mot « politique », en dépit de son étendue, suffit à alerter les responsables du CME, prudents à l'égard de toute accusation d'endoctrinement.

Ce rappel à l'ordre paraît d'autant plus dissonant eu égard à la situation de ce jour-là. Les associations présentes apparaissent en effet comme des associations classés « à gauche » et usant de modes d'action revendicatifs (elles sont ponctuellement en conflit avec les pouvoirs publics et recourent souvent à des stratégies de scandalisation⁹), alors même que les associations habituellement mobilisées dans des dispositifs de partenariat avec les CME s'insèrent davantage dans un registre philanthropique ou de solidarité. En ce sens, ces dernières s'inscrivent dans une vision de l'action publique promue de fait dans les CME : un modèle politique basé sur l'engagement bénévole, pour apporter des solutions immédiates à des problèmes visibles, fragmentés et individualisés, sans que ne soient évoquées les raisons générales, c'est-à-dire politiques, dont ces problèmes sont le symptôme. Alors même que j'aurais pu m'attendre à une réunion au cours de laquelle les militants associatifs allaient s'adresser aux enfants en des termes politisés, qui révèlent des situations conflictuelles et esquissent des représentations politiques du monde, j'observe à l'inverse le fonctionnement d'un dispositif qui tend à la *dépolitisation* de leurs modes d'action : aucune d'entre elles ne présente ses prises de positions publiques ou ses actions. Elles se limitent à leur présence et proposent des activités ludiques avec les enfants.

8 PERCHERON Annick, *Les 10-16 ans et la politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978, introduction : « L'innocence politique des enfants », p. 11-46.

9 OFFERLÉ Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1994.

LA PHILANTHROPIE¹⁰ COMME DOMAINE D'ACTION PRIVILÉGIÉ : UN INVESTISSEMENT SANS RISQUE

Les actions peuvent être qualifiées de philanthropiques dans la mesure où elles sont résolument tournées vers la solidarité envers autrui : la compassion et la sympathie envers les plus démunis (les pauvres, les handicapés, les personnes âgées isolées, les enfants malades...) constituent le principal déclencheur des projets enfantins, auxquels collaborent des associations à l'image consensuelle.

Exemple de Inga et Adrien. Les réunions avec les enfants ont différents statuts. Les jeunes élus se réunissent une fois par semaine. Trois fois par mois, seule une animatrice est présente (*séances de travail*), et une fois par mois, on a en plus, la présence d'un conseiller municipal, ou d'un conseiller de quartier, ou du président du conseil de quartier, parfois plusieurs de ces personnes en même temps (*séance officielle*). Enfin, les *séances plénières*, deux fois par an, sont présidées par la maire de la ville à l'Hôtel de ville. Une séance plénière d'installation a lieu quelques semaines après les élections. Elle installe officiellement les jeunes élus dans leur mandat. Les séances plénières de bilan permettent aux jeunes élus de dresser le bilan des actions réalisées durant l'année écoulée. Les moments passés avec l'animatrice seule vise à affiner les projets ; et la présence d'élus signifie que l'on est en séance dite « officielle », moment où les jeunes élus présentent des projets. Ci-dessous, en séance officielle, Inga prend la parole pour présenter le projet qu'elle souhaite réaliser avec Adrien :

« Nous voudrions organiser une collecte de bouchons en plastique. Ces bouchons seraient donnés à l'association « les bouchons d'amour », qui les revend à une entreprise de recyclage de plastique. Et la totalité de l'argent récolté est reverse à la fédération française du handisport pour développer les loisirs pour les personnes handicapées et acheter du matériel adapté pour pratiquer le handisport. Il faudrait que la collecte dure plusieurs mois, et dans un maximum d'endroits de la ville. Nous avons donc lancé un appel à participation auprès des écoles, crèches et centres sociaux. Nous pouvons aussi organiser des permanences lors des manifestations réalisées par d'autres CME. A travers cette action, nous souhaitons

10 Telle que Bénédicte Havard-Duclos l'évoque dans sa thèse : il s'agit de « réparer le malheur », HAVARD-DUCLOS Bénédicte, Entre philanthropie et syndicalisme. Militants et mal-logés de l'association Droit Au Logement (DAL), Thèse pour l'obtention du doctorat en sociologie, sous la direction de Olivier Schwartz, Université de Versailles-Saint-Quentin en Yvelines, 2002.

sensibiliser les lillois sur le thème du développement durable, le tri et le recyclage du plastique, mais aussi sur la solidarité avec les handicapés »

Les élus présent acquiescent, saluent cette « belle idée ». Mais le projet, tel qu'il se présente en séance officielle, ne correspond pas forcément à l'idée qu'avait émise Inga et Adrien quelques semaines auparavant. En séance de travail, ils ont indiqué leur souhait de venir en aide aux sportifs handicapés « *pour qu'ils puissent s'acheter le matériel particulier dont ils ont besoin* » (Adrien) et « *pour que le handisport soit reconnu comme un sport comme les autres* » (Inga) ; d'orientations en redirections par l'animatrice, les élus présentent un projet énonçant qu'ils souhaitent collecter des bouchons en plastique, parce qu'il a été réorienté de sorte qu'il s'inscrive dans le cadre associatif.

Les séances de travail, les plus fréquentes, au cours desquelles les idées des enfants sont discutées, peuvent amener des réflexions assez tournées vers cet esprit, mais plus la réalisation des projets avance, et moins leur dimension politique ressort : quand ils sont présentés en séances officielles, devant des élus adultes, ils ont déjà été travaillés de sorte que les éléments conflictuels aient disparu. Ils ressemblent alors à la manière dont nous en avons parlé précédemment. Et plus encore, dans les séances plénières, une fois l'an, les jeunes élus se contentent d'exposer les actions qu'ils ont menées, en mettant avant tout l'accent sur leurs aspects festifs et conviviaux.

Les projets des enfants élus, tels qu'ils se présentent en séances officielles, font donc appel à des associations, avec lesquelles les responsables des CME cherchent à collaborer en vue de partager une action commune. **Si les enfants proposent ces solutions, c'est parce que le champ des possibilités qui leur est offert se limite à cet horizon. Tout se passe comme s'il revenait aux associations de prendre en charge l'intégralité des problèmes soulevés par les jeunes élus**, ce qui tranche avec certains moments de sensibilisation au cours desquels il est expliqué aux élus que, pour « changer les choses », il faut passer par l'engagement politique, et les visites au sein d'assemblées politiques qui semblent aussi indiquer que les prises de décision collectives et les éventuels changements qui en résultent sont conditionnées par le politique. Autrement dit, une grande partie des questions soulevées par les conseillers municipaux enfants semblent devoir trouver une réponse par l'action associative, et particulièrement des associations qui défendent des causes liées à l'enfance, au handicap, aux

personnes âgées, à l'environnement, à la lutte contre le racisme ou la pauvreté, globalement toute association dont l'objectif est de porter secours et assistance aux plus démunis, et qui bénéficie d'une image plutôt bienveillante et sympathique, que ce soit au niveau local ou national.

Ainsi, c'est de lors de la vitrine du CME lillois, la séance plénière, ouverte au public et à la presse, que les enfants ont les propos les moins portés sur des questions politiques et les plus portés sur le récit des faits. Les séances plénières arrivent au bout d'une chaîne de réunions pendant lesquelles le politique perd progressivement du terrain. Les réunions antérieures, séances de travail et séances plénières, ont pour objectif de préparer en toute discrétion des projets dont la portée politique est faible, en identifiant les voix et les opinions discordantes car mettant en avant le bien commun ou raisonnant en termes de justice. En fin de cette chaîne, et plus encore à son bout, les désaccords se perdent dans les derniers compromis. Les ultimes réunions de travail avant une séance plénière ou une séance officielle sont l'occasion de régler les derniers détails quant à l'ordre de passage des enfants pour lire un texte, texte dont les animatrices ont connaissance, ce qui leur permet de rebondir publiquement en donnant l'impression d'un débat contradictoire en adéquation avec la norme démocratique. La division des moments de l'expression enfantine, de séances en coulisses à la prise de parole publique, permet progressivement d'ôter les caractères les plus polémiques des actions et paroles enfantines. Les réunions préalables à l'expression publique des enfants fonctionnent comme des « filtres » qui, en même temps qu'elles neutralisent les conflits, renforcent les représentations portées sur les enfants. L'inexistence de « couac », c'est-à-dire l'absence d'opposition sur des questions politiques, lors des séances officielles ou plénières et les applaudissements unanimes qui accompagnent les déclarations des enfants ne sont pas la conséquence d'une homogénéité naturelle des points de vue enfantins mais plutôt le signe de l'efficacité du travail de dépolitisation dans les réunions.

Les chances d'évoquer des thèmes politisés avec les enfants augmentent en remontant la confidentialité des lieux : plus les lieux sont confidentiels, et plus l'on a la possibilité de pouvoir aborder des questions politiques avec les enfants, avant qu'elles ne s'évaporent à mesure que les projets se dessinent et que les interventions d'adultes ne les dépolitisent. C'est bien le CME qui met en place un processus d'évaporation du politique, car les jeunes élus sont parfaitement capables de parler, de manière large, des institutions ou, de manière plus

restreinte, d'exprimer des rapports sociaux au monde qui les entoure, et je m'en suis bien rendu compte en discutant de manière informelle avec les jeunes élus, par exemple quand on attendait ensemble les parents à l'issue d'une réunion. Les règles en vigueur font de la sphère politique un lieu dans lequel il est opportun d'exprimer son intérêt personnel et de le traduire en projet de court terme.

En fin de compte, les activités proposées au sein des CME, principalement tournées vers des acteurs d'un **monde associatif réduit à ses aspects les plus consensuels, coïncident avec l'image qu'on se fait des enfants.**

LA DESCENTE EN SINGULARITÉ

Les activités proposées aux enfants élus se bornent à répondre aux urgences, et à ne pas considérer les problèmes évoqués dans leur globalité, comme la conséquence ou le symptôme de mécanismes sociaux en « dysfonctionnement ». Cette manière de répondre aux problèmes sans s'interroger sur leurs causes trouve directement sa source dans la manière dont se mettent en place les discussions dans les séances de travail : les jeunes élus sont invités à évoquer ce qui leur semble anormal dans leur environnement à partir de ce qu'ils perçoivent personnellement. C'est d'ailleurs en mettant en avant des questions qui les touchent que les candidats présentent leur programme. Ainsi, Maxime a à de nombreuses reprises évoqué ce qui se passe « *dans [s]on quartier* », tandis que de nombreux élus lillois nous font part des motivations à mettre en avant telle ou telle question en justifiant cette démarche par le cas de « *[s]a grand-mère* » (Mounia, qui souhaite rendre visite aux personnes en maison de retraite), « *[s]on oncle Olivier* » (Marjorie, qui veut davantage d'équipements pour les personnes en fauteuil roulant), « *le SDF qu'on voit toujours au centre commercial* » (Grégory, qui voudrait « *combattre la pauvreté* »). On pourrait alors penser que le rôle des animatrices ou des élus serait de faire réfléchir les enfants de manière plus générale, afin qu'ils pointent les raisons de ces « anormalités », ou qu'ils permettent d'imputer des responsabilités aux inégalités auxquelles les enfants se montrent sensibles. Mais la discussion qui suit la mise en avant d'un problème en reste au niveau individuel, et la moindre intrusion sur un terrain plus collectif est rapidement évacuée.

Caroline (animatrice): « Pour les SDF... Jeanne disait qu'on devrait y réfléchir. Jeanne, tu as pensé à quelque chose ?
Jeanne : En fait, j'ai voulu en parler avec ma mère. Elle m'a dit (elle sort un papier et le lit) qu'il faut permettre à tous de garder des liens avec sa famille, ou alors que l'Etat ait les moyens de réinsérer (sic) les personnes qui se retrouvent à la rue (elle cesse de lire). Et elle me dit qu'il y a même des gens qui travaillent qui sont SDF, et que ça c'est pas normal du tout !
Noé : Mon père dirait qu'il faut donner plus à ceux qui sont dans le besoin, et que quand on voit toute la pauvreté sur Terre, on n'a pas de quoi être fiers ! (il prend une grosse voix comme pour imiter son père)
Caroline (animatrice) : Oui mais toi, de ton point de vue ? Tu vois des SDF ?
Noé : Oh, moi, je pense qu'il faut aider les SDF à trouver un logement. Y en a un devant la gare, un vieux en plus... La, comme il commence à faire froid, c'est plus dur encore.
Caroline : Et toi Jeanne ? Parce que là, tu ne me dis pas ce que tu vois, ce que tu penses.
Jeanne : J'en vois quand on fait des courses, parfois. J'ai déjà donné un paquet de biscuits.
Caroline : Ah, très bien ! »

La discussion ci-dessus est typique d'une forme d'échange que nous avons souvent retrouvée : alors qu'un jeune élu, même si ses paroles émanent d'un de ses parents, exprime un problème posé en termes généraux, avec des références au rôle régulateur de l'État, l'animatrice du CME renvoie au vécu personnel des enfants, en ignorant le problème tel que ceux-ci l'ont énoncé, comme si, en dehors de toute expérience individuelle, aucune opinion ne saurait être valable (« *tu ne me dis pas ce que tu vois, ce que tu penses* »).

SE FOCALISER SUR CE QUI EST IMMÉDIATEMENT RÉALISABLE POUR SUSCITER PEU DE DISCUSSION

Les objectifs des actions réalisées dans les CME visent à **soulager les problèmes de personnes considérées individuellement, et définies à partir d'un handicap, d'une discrimination ou d'une inégalité dont elles sont victimes**. On a donc une **individualisation et une fragmentation des « problèmes », et des réponses par « projets »**. La prise en charge des préoccupations des enfants renvoie leurs actions vers la sphère du social et contribue à un glissement du projet politique vers la gestion de l'urgence¹¹, à travers la mise en place de « projets » au coup par coup, qui sous-tendent une idée de « *distançiation à l'égard de la logique "politique" de l'action collective (...) même si le politique se loge à l'évidence dans les formes et les représentations de l'engagement*¹². L'évacuation des thèmes qui ont une portée considérée comme trop générale

11 BARTHELEMY Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, op. cit., p. 16.

12 *Ibid.*, p. 126.

se justifie par le fait que, n'étant pas individualisés, ils ne s'insèrent pas dans le quotidien des enfants et sont dès lors difficilement exploitables pour mettre en place une action au niveau local. Singulariser ainsi les problèmes offre un avantage important : ce processus permet en effet d'envisager une réalisation concrète, principalement avec une association qui effectue divers partenariats avec la municipalité. Individualiser les questions offre ainsi l'occasion d'initier des actions matérialisables, et de donner le sentiment que l'on peut agir, même localement et ponctuellement, plutôt que de constater son impuissance à ne pas pouvoir agir sur des questions complexes et globales et sentir poindre une forme de découragement. À de nombreuses reprises, de telles incursions sur des domaines plus généraux ont été tuées dans l'œuf au profit de solutions plus facilement réalisables et routinisées. En voici un exemple :

_Oumou : « Et sur les personnes âgées, on va encore leur rendre visite ?

_Muriel (animatrice) : Oui, bien sûr, elles avaient été très contentes de vous voir en mars, on a eu plein de retours sympas !

_Oumou : Mais sinon, les vieilles personnes, elles voient d'autres gens que nous ?

_Muriel : Eeuuh... ça dépend de leur famille, si la famille habite loin, ou si elles en ont encore, parce qu'il y a des personnes âgées qui n'ont plus de famille.

_Oumou (semble réfléchir) : Et si euh... Mais pourquoi c'est nous qui leur rendons visite ? Enfin je veux dire que... ça peut durer longtemps. Quand on repart, elles sont à nouveau seules, jusqu'à ce qu'on revienne.

_Muriel : Ça leur fait tellement plaisir ! Ça fait des années que ça marche super bien !

_Oumou : Bon ».

(16 juin 2010)

Oumou semble exprimer son scepticisme à propos des visites faites aux personnes âgées, en exprimant l'idée que de telles rencontres, si elles peuvent effectivement faire plaisir aux seniors, ne résolvent pas grand chose quant au problème d'isolement ou de solitude qu'elles vivent quotidiennement. Les visites visent à soulager provisoirement cette solitude mais ne s'attaquent pas frontalement à ses causes (placement des personnes âgées, problématique de la fin de vie, lien familial...). Lors de chaque réunion ou presque, de telles discussions ont eu lieu et auraient pu aboutir à des questionnements plus larges, qui auraient encouragé les jeunes élus à réfléchir à des solutions plus générales. Mais pour les élus et les animatrices présents, c'est comme s'il était vain de perdre un temps précieux à s'attarder sur des choses qui ne sont pas en leur pouvoir, alors qu'ils ont sous la main une solution toute prête qui peut de suite s'appliquer et fonctionner, à condition que suffisamment d'enfants s'y mettent. Du côté des responsables des CME, l'évitement du politique tient à une volonté de **se concentrer sur ce qui est faisable et à portée. Les questions sociales et politiques sont alors découpées en problèmes individuels, se prêtant davantage à des solutions concrètes, locales, immédiates, dont le format et l'esprit correspondent à l'action**

bénévole (temps de présence, actions sans adversaires, visibilité, récolte de fonds, de denrées alimentaires, de bouchons en plastique...). L'absence de discussions politiques doit donc être vue comme le produit d'une sélection active des animatrices et des élus, et d'un refus de laisser s'installer une forme d'inaction en raison de l'évocation d'un projet qui semble hors de portée.

Les projets des CME se routinisent d'une année sur l'autre (collecte pour les Restos du cœur, opération « squares propres »), comme si leur prolongement était l'aveu de leur inefficacité. Mais si, en effet, les activités des CME privilégient ce qui permet de parer au plus pressé et de panser des plaies sans les désinfecter, autrement dit de traiter les conséquences visibles et immédiates d'un problème sans en questionner les origines, il n'est guère étonnant de constater leur renouvellement, qu'on peut imaginer à l'infini si ces origines ne sont pas remises en cause par ailleurs. Les CME privilégient ainsi la production de « coups », de manifestations spéciales résumées par des slogans (opération « *squares propres* », « graffer n'est pas taguer »...) offrant des réponses de court terme, plutôt que des engagements pris sur la durée avec les exigences d'institutionnalisation et de gestion qu'ils induiraient. La nécessaire prise en charge des préoccupations concrètes des enfants renvoie alors leurs actions vers la sphère du social et contribue à un glissement du projet politique vers la gestion de l'urgence¹³, à travers la mise en place de « projets » au coup par coup, qui sous-tendent une idée de « *distançiation à l'égard de la logique "politique" de l'action collective (...) même si le politique se loge à l'évidence dans les formes et les représentations de l'engagement*¹⁴ .

CONCLUSION

Traditionnellement, la socialisation politique devait avoir un contenu quantifiable, explicite et visible. Or, dans les CME, je n'ai rien trouvé de cela – alors très marginalement -, et les indicateurs choisis n'ont pas non plus permis de telles observations.

Le sentiment d'apathie politique qui ressort ne doit pas être recherché dans la nature supposément « apolitique » des enfants, mais dans les conditions offertes aux enfants de s'exprimer et d'agir, qui déterminent le sentiment de se sentir concerné et d'agir sur les

13 BARTHELEMY Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, op. cit., p. 16.

14 *Ibid.*, p. 126.

problèmes du monde. L'« apolitisme » des enfants s'avère être non pas un élément constitutif de leur personnalité, qui serait par nature indifférente à ces questions et davantage tournée vers les préoccupations « de leur âge ». L'apolitisme des enfants est le produit d'un véritable travail de dépolitisation, qui fait s'imposer un régime de consensus qui fait que, à mesure que l'on avance dans la réalisation d'un projet et que sa concrétisation se fait publique, le politique s'évapore, d'abord perdu dans les réunions successives, qui agissent comme un filtre à dépolitiser les conflits.

Cependant, je défends l'idée que la socialisation politique pratiquée dans les CME n'est pas pour autant dépourvue de contenu. Seulement, ce contenu est moins visible, se cache dans des positions de retrait plus que dans des mises en avant ; dans des silences davantage que dans des paroles énoncées ; dans des labellisations plus que dans des pratiques concrètes. La socialisation au consensus véhicule une vision idéologique d'un monde politique confronté à un certain nombre de « problèmes » qu'il convient de résoudre en agissant immédiatement et visiblement. Le modèle politique valorisé par le consensus est basé sur le modèle associatif. Les actions des enfants doivent en outre être pensées localement et individuellement, ce qui conduit à une certaine apathie politique, dans la mesure où les thèmes évoqués ne sont pas problématisés et sont réduits à leurs symptômes visibles, comme s'ils apparaissaient *ex nihilo*, sans causes structurelles. Le fait de se tourner systématiquement vers les « victimes », sans se demander qui est responsable, conduit les jeunes élus à ne s'occuper que de l'aspect philanthropique et compassionnel des problèmes, ce qui correspond là encore à des activités associées aux représentations portées sur l'enfance et au rôle qui leur serait dévolu, mais qui ne permet pas d'agir durablement et profondément sur les questions évoquées. Ce modèle de citoyenneté promu de fait, basé sur un engagement « à la carte » et peu contraignant, valorisant avant tout un modèle de « l'action finalisée », pose question sur ses conséquences à long terme : que peuvent en retirer les enfants qui y prennent part ? Si ces modes de participation plus souples peuvent constituer un moyen de sensibiliser des élus qui ne l'auraient pas fait autrement, même de manière ponctuelle, leurs effets socialisateurs individuels à long terme demeurent incertains voire contradictoires avec l'objectif affiché d'initiation à la citoyenneté, sauf à dire que la citoyenneté, désormais considérée par certains auteurs comme intermittente¹⁵, consiste maintenant à refuser toute division politique des problèmes et à ne plus les penser en termes d'intérêts sociaux différenciés, au profit de

15 CARREL Marion, NEVEU Catherine, ION Jacques (dir.), *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, op. cit..

solutions techniques, dépourvues de toute portée conflictuelle pour maintenir une homogénéité de façade entre des individus partageant une même appartenance à l'humanité.